

PROJET PEDAGOGIQUE

Référence interne N°: ADF_2024_161

Intitulé du stage : Trouble alimentaire pédiatrique : aspect corporel et sensoriel, du bilan à la rééducation

Formation : INTER

POLLEN FORMATION

POLLEN-SCOP est une coopérative d'activités et d'emplois à vocation d'économie locale. Depuis 2001, elle permet de créer, d'héberger et de développer des activités professionnelles dans un cadre coopératif. La coopérative d'entrepreneurs salariés maintient un équilibre entre une démarche collective et solidaire et la prise en compte de la personne, de ses aspirations, de ses compétences. Il s'agit d'une autre façon d'entreprendre où se conjuguent la recherche de l'autonomie et la solidarité. Autonomie car chacun se prend en charge dans son métier, solidarité car la structure commune constitue un lieu d'écoute et d'échanges où la richesse et la variété des compétences comme des services peuvent être mises au profit des projets de nos clients et partenaires.

POLLEN-FORMATION est un établissement secondaire de POLLEN-SCOP créé en 2014 pour regrouper les activités de formation existantes et faciliter la mise en place d'une démarche qualité. Les formateurs sont répartis sur tout le territoire et impliqués dans la vie associative, économique, citoyenne. Nous sommes donc en mesure de proposer et de concevoir des projets de formation adaptés aux particularités du territoire et à la pluralité de son public.

Nous nous positionnons dans une **dynamique de facilitation des apprentissages**.

Les apports théoriques sont mis en lien avec **les réalités du milieu professionnel, en tenant compte des besoins et attentes des stagiaires tout en respectant les objectifs pédagogiques**. Chacun peut ainsi participer à la construction de ses propres savoirs, leur donner du sens.

Nous privilégions l'acquisition de contenus par **des méthodes de pédagogie active**.

Nous veillons également à favoriser un **climat de confiance** et à **impulser une dynamique de groupe positive**, l'écoute et le respect permettent d'accueillir les différences.

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICES

POLLEN-FORMATION est certifié NF SERVICE FORMATION par l'AFNOR depuis 2015 et inscrit au DATADOCK

Nos engagements de services :

- Un interlocuteur unique pour chaque action de formation
- Une amélioration continue de la qualité de nos formations
- Des méthodes pédagogiques diversifiées pour répondre aux besoins des stagiaires
- Des formateurs engagés dans une démarche de développement des compétences
- Des entrepreneurs-formateurs investis dans une dynamique de coopération

RESPONSABLE DE FORMATION

Lucie DUPEUX
Variable non renseignée
luciedupeux34@gmail.com

Domaines de formation :



CONTEXTE

L'oralité alimentaire se développe chez l'enfant dès les premières semaines de grossesse. Des acquis oro-moteurs, psycho-affectifs et sensoriels vont peu à peu se mettre en place afin d'offrir à l'enfant la possibilité de se nourrir avec plaisir de sa première tétée jusqu'à l'accès aux morceaux. Le corps, les mains et la bouche joueront ensemble un rôle majeur dans l'exploration orale-plaisir de l'enfant. Parfois, l'oralité alimentaire de l'enfant est mise à mal. Multiples causes internes ou environnementales peuvent alors influencer ses explorations corporelles et orales. Du dégoût de toucher, aux hauts-le-cœur ou aux crises de pleurs, l'enfant va alors mettre en place diverses défenses, témoignant de ses difficultés à investir sa bouche pendant et/ou hors repas. Lorsque les difficultés alimentaires s'inventent à table, parents et accompagnants peuvent se trouver démunis face aux refus des enfants.

PARCOURS DE FORMATION

Module 1 : Trouble alimentaire pédiatrique : aspect corporel et sensoriel, du bilan à la rééducation

LE PUBLIC DESTINATAIRE

La formation est ouverte à tous les professionnels de santé et de la petite enfance : kinésithérapeutes, psychomotriciens-ciennes, orthophonistes, psychologues, pédiatres, médecins généralistes, ergothérapeutes, EJE, ostéopathes, infirmière puériculteurs-rices, personnels de crèche...

L'accueil de stagiaires en situation de handicap est rendu possible : après avoir pris en compte les informations fournies par la personne handicapée, nous pouvons proposer des aménagements individuels ou collectifs. Ils peuvent porter sur : un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation, des adaptations des méthodes et des supports pédagogiques, avec la possibilité de recourir aux technologies de l'information et de la communication, l'aménagement des règles d'évaluation des connaissances et des compétences..., conformément au Décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant, pris en application de l'article L. 323-11-1 du code du travail. **Toute personne concernée par ce décret est invitée à prendre contact avec le responsable de formation en amont de la formation.**

LES MODALITES D'INSCRIPTION

- Après avoir renseigné le formulaire sur notre catalogue de formation <https://catalogue-pollen-formation.dendreo.com/> vous serez contacté par le responsable de formation.
- Une convention sera envoyée au stagiaire ou à son organisation. Les conditions financières, d'annulation ou de report sont stipulées dans la convention et dans les conditions générales de vente.
- L'inscription sera définitive à réception d'un exemplaire signé de la convention.

Pour toute question vous pouvez contacter **Lucie DUPEUX**, responsable de formation

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, POLLEN FORMATION s'engage à ce que le recueil des données personnelles et leurs traitements soient conformes à ce règlement. Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles et exercer vos droits, vous pouvez consulter notre « politique de traitement et de protection des données personnelles » sur notre site internet www.pollen-scop.coop

LES MODALITES DE SUIVI

LA MESURE DE LA SATISFACTION DES STAGIAIRES

UN BILAN DE L'ACTION

A l'issue de la formation un document de synthèse est réalisé. Il est transmis au client. Il vise à apprécier l'atteinte des objectifs fixés, les conditions de déroulement pédagogique et matériel de la session, le niveau de satisfaction des stagiaires. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

CERTIFICAT DE REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Conformément à l'Article R6332-26 du Code du travail et au Décret n° 2018-1209 du 21.12.18 (JO du 23.12.18), art. 1, le stagiaire et le formateur devront signer la feuille d'émergence chaque demi-journée au moment des pauses.

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront un certificat de réalisation d'une action de formation nominatif, établi en conformité avec les feuilles d'émergence, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

ATTESTATION DES ACQUIS DE FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation des acquis de formation nominative, mentionnant les objectifs, et la durée de l'action, établie en conformité avec les évaluations réalisées au cours de l'action.

LA POSSIBILITE DE DEPOSER UNE RECLAMATION

POLLEN FORMATION est engagé dans une démarche qualité et a obtenu la certification NF 214 service formation AFNOR. Dans ce cadre, nous proposons de recueillir les réclamations des clients et des stagiaires afin d'améliorer en continu la qualité de notre offre et de nos services. POLLEN FORMATION est doté d'un dispositif de conformité et de contrôle interne assurant la qualité du traitement des réclamations et permettant un contrôle des risques. Pour une demande d'information, d'avis, de clarification nous vous invitons à vous adresser au responsable de formation. Pour exprimer une insatisfaction, nous vous invitons à renseigner un formulaire de réclamation présent sur le site internet www.pollen.coop.

LES MODALITES FINANCIERES ET CONTRACTUELLES

Le projet pédagogique est la propriété intellectuelle de POLLEN FORMATION. A ce titre, il ne peut être exploité sous quelque forme que ce soit, par un tiers, sans autorisation préalable de POLLEN FORMATION. Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter la propriété intellectuelle, à utiliser les supports ou outils fournis en conformité avec les règles d'usage, et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur, sauf autorisation de POLLEN FORMATION.

Les conditions financières et les modalités d'organisation sont présentées dans la convention de formation ainsi que dans les Conditions Générales de Vente de POLLEN FORMATION disponibles sur le site www.pollen.coop

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur de POLLEN FORMATION disponible sur le site www.pollen.coop

PROGRAMME DETAILLE PAR MODULE

Module : Trouble alimentaire pédiatrique : aspect corporel et sensoriel, du bilan à la rééducation

Durée en heures : 16 heures

Dates :

- le 12/12/24 de 09h00 à 13h00
- le 12/12/24 de 14h00 à 18h00
- le 13/12/24 de 08h30 à 13h00
- le 13/12/24 de 14h00 à 17h30

Lieux : L'Extra, 38/40 rue Louis Loucheur, 69009 LYON

Intra ou inter : INTER

Mode d'organisation : Présentiel

LES PREREQUIS

Aucun prérequis

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Au travers de deux journées de formations, nous invitons les participant.e.s à mieux comprendre comment l'oralité alimentaire se met en place, et au travers de quels pré-requis oraux et corporels.

Au terme de ces journées, les participant.e.s auront des outils pratiques permettant d'observer, d'évaluer et d'accompagner les enfants présentant des difficultés alimentaires avec ou sans nutrition artificielle.

Toujours en quête d'idées pratico-pratiques, les intervenantes articuleront leur formation autour d'apports théoriques, de cas cliniques et d'ateliers.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les pré-requis nécessaires à la mise en place d'une alimentation plaisir
- Comprendre le développement de l'oralité de la période néonatale à l'alimentation en morceaux
- Savoir observer et identifier les TOA
- Réalise un bilan complet
- Proposer un accompagnement global des TOA, ainsi qu'un accompagnement parental approprié
- Comprendre les enjeux de la nutrition artificielle
- Savoir prévenir les TOA en précocité

LE PROGRAMME

Jour 1

Matin (9h - 13H)

-Accueil, présentation des participants, de la formation et du programme

- I - Quand tout va bien
- Développement de l'oralité in utero
- Mise en place des pré-requis moteurs
- Les étapes alimentaires (oralité primaire et secondaire)

- II - Les troubles de l'oralité alimentaire
- Réflexion en groupe sur les défenses, les signes d'appel et les populations à risque
 - Les défenses (+ analyse vidéo)
 - Les signes d'appel
 - Les populations à risque
 - Lecture et analyse d'un témoignage

Après - midi (14h - 18h00)

- III - Observer, Identifier et Analyser les TOA
- Organisation du bilan
 - Entretien parental (avec Cartes mentales)
 - Evaluation de l'installation
 - Evaluation de la motricité oro-faciale (+ atelier autour de la mastication)
 - Evaluation sensorielle (+ atelier sensoriel)
 - Evaluation du repas
 - Examens complémentaires
 - Etude de cas + travail autour du compte-rendu de bilan

Jour 2

Matin (8h30 - 13h00)

- IV- L'accompagnement
- Accompagnement parental
 - Accompagnement sensori-moteur et installation (vidéos)
 - Atelier installation (vidéos)
 - Accompagnement sensoriel (Réflexion de groupe + vidéos + Atelier sensoriel)
 - Accompagnement du tout petit (vidéos)

Après - midi (14h - 17h30)

- Accompagnement oro-moteur (Atelier autour de la mastication et la déglutition)
- Accompagnement au repas

- V - La nutrition artificielle
- Description des différentes nutritons artificielles
 - Populations à risque
 - Le temps du sevrage

VI - La prévention des TOA

VII - Conclusion et discussions

LES MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Le formateur s'engage à respecter les objectifs pédagogiques de l'action, tout en adaptant les méthodes pédagogiques et le déroulement des séquences aux plus près des besoins des participants.

Les modalités pédagogiques utilisés lors de la formation sont les suivantes:

Lucie DUPEUX
Variable non renseignée
luciedupeux34@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

- Cours magistral ;
- Démonstration ;
- Exercice-entraînement ;
- Etude de cas ;
- Questionnement de groupe ;
- Débat/Discussion guidée ;